

INTERVENTIONS

Charles BAUR, Conseiller Régional, Président de l'intergroupe de l'opposition au Conseil Régional de Picardie

La Région a aujourd'hui près de 13 années d'existence. Et je retiendrai comme une curiosité que ce colloque consacré à l'application de la réforme régionale avait été programmé à un moment où le Gouvernement annonçait que la décentralisation, et tout particulièrement la régionalisation, serait la « grande réforme du septennat ». Aujourd'hui, en effet, et contrairement à ce qui était prévu, le Conseil Régional n'est pas élu au suffrage universel et l'E.P.R. n'a pas reçu les moyens financiers substantiels qui lui sont nécessaires pour faire face à ses nouvelles responsabilités. Ne risque-t-on pas de donner ainsi raison à tous ceux qui, dès le début, ont dénoncé le projet de loi « droits et libertés » comme un faux semblant et qui ont parlé, à juste titre, d'incohérence.

A plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention de la majorité sur les mesures qui nous semblent indispensables pour que la Région fonctionne et que l'efficacité soit au rendez-vous de la démocratie.

J'avais parlé déjà de la difficulté que j'avais à concevoir un système à la fois marxiste et décentraliseur. J'avais souhaité que notre Assemblée affirme solennellement l'unité régionale alors que certains suggéraient des découpages qui nous entraîneraient dans des luttes intestines à l'heure où notre Région a besoin d'unité.

J'avais demandé que nous définissions clairement, hors toute tactique politicienne, nos rapports avec le Comité Economique et Social, pour l'associer intimement à l'ensemble de nos travaux et à l'œuvre prioritaire qui va nous commander : le développement économique et la création d'emplois.

J'avais demandé aussi une politique d'information garantissant à chacun le droit à l'expression tout en permettant à la Région de faire connaître sa politique et d'en forger les solidarités.

J'avais réclamé enfin, et j'y reviens parce que c'est essentiel, qu'une politique claire et rigoureuse des personnels soit mise en place. Je le répète solennellement, il n'est pas de démocratie lorsque les fonctionnaires recrutés par un pouvoir politique le sont sur le seul critère de leur docilité au pouvoir et non pas par concours anonyme, neutre, impartial ; il n'est pas de démocratie lorsque les intérêts publics sont traités par ces fonctionnaires en fonction de critères politiques et non de l'intérêt général ; il n'est plus de démocratie lorsque chaque groupe politique doit avoir sa propre administration pour être informé puisqu'il n'est plus d'administration à la disposition de tous. En embauchant massivement, à un moment où le Gouvernement lui-même cherche à contenir les dépenses de fonctionnement de la collectivité, on a créé, à notre Région, des charges lourdes et nouvelles sans aucune contrepartie de services évidents, pire encore, ces services entrent en concurrence avec ceux déjà existants

au niveau de l'Etat, des Départements, des Chambres de Commerce, des Comités d'Expansion. On a créé ainsi un processus de bureaucratie régionale qui donnera des arguments aux adversaires de la régionalisation qui n'a vraiment pas besoin de cela actuellement.

C'est pour ces raisons que nous avons été très réservés à l'occasion des débats budgétaires qui ont vu la part du fonctionnement dans le total des dépenses passer de 8,7 % en 1981 à 23,1 % en 1984. N'a-t-on pas ainsi détourné la Région de sa vocation initiale : celle d'être avant tout et surtout un investisseur.

Concernant la fiscalité locale, l'actuelle majorité a renié ses positions d'avant 1981. Souvenez-vous qu'elle s'opposait à toute augmentation qui serait supérieure à la hausse du coût de la vie. En effet, la fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises a crû de 80,6 % en 1982 et de 50 % en 1983. En 1984, sachant que les finances de l'Etat sont enserrées dans des contraintes dictées par la rigueur, et que, pour le contribuable — ménage et entreprise — la cote d'alerte de la pression fiscale est dépassée, la majorité du Conseil Régional nous propose un triplement de la taxe additionnelle aux impôts locaux.

Conscients de l'effort que notre Région doit mener dans les domaines prioritaires qu'elle a fixés à l'occasion du plan de rattrapage, l'opposition a fait des propositions concrètes pour aménager la structure des recettes. Nous proposons, en effet, de faire porter une partie de l'effort sur l'emprunt en lançant un emprunt régional auprès du public. En effet, il est normal que les investissements soient financés par l'emprunt. Celui-ci permettrait d'établir une corrélation directe entre l'épargne régionale et les investissements d'avenir de la Région. C'est un véritable acte de solidarité régionale que l'on pourra ainsi proposer aux habitants de la Picardie. Cette solidarité serait basée sur le libre choix et non sur l'obligation, et aurait l'avantage de ne pas pénaliser les ménages modestes et les entreprises — d'où le choix en faveur de l'emprunt au détriment de la taxe additionnelle aux impôts locaux —. De 1975 à 1983, le Conseil Régional n'a financé ses dépenses par l'emprunt qu'à hauteur de 3,8 %. Il n'est donc pas de mauvaise gestion de vouloir ralentir aujourd'hui l'accroissement de la fiscalité, et de financer une part croissante des investissements par l'emprunt.

Avant mai 1981, l'actuelle majorité basait ses critiques sur les « transferts de charges » et la « super-fiscalité », aujourd'hui elle nous dit : « La Picardie doit compter sur ses propres forces » ou encore « La Région appelle les picards à l'effort ». Or, il faut tout de même rappeler qu'avant 1981, la fiscalité régionale et les aides de l'Etat à la Région ont évolué quasi-parallèlement. L'actuelle majorité demandait alors 500 millions à l'Etat au titre du rattrapage. Seuls, les élus communistes les réclament encore.

Les crédits d'Etat délégués en Picardie ont augmenté de 15,47 % en 1982 ; c'est le dernier chiffre connu. En février de cette année, l'opposition avait déjà publié ce chiffre, on lui avait répondu qu'elle ne savait pas compter, et que la réalité était de 30 %. Aujourd'hui,

les chiffres sont là : les promesses de l'Etat n'ont pas été tenues. Pire, les crédits d'investissements d'intérêt régional et départemental ont baissé en francs courants. Plus grave que le transfert de charges est celui des responsabilités. Alors que le Gouvernement reste maître de la conduite de la politique économique de la Nation, la Région Picardie inscrit à son budget un crédit de 50 millions de francs destinés à aider les restructurations d'entreprises. Autrefois, c'était l'affaire de l'Etat — par le CIASI —, aujourd'hui les collectivités locales doivent s'en charger.

Je ne voudrais pas abuser du temps de parole qui m'a été donné, je vais conclure. Il faut bien constater, et je le regrette, que la décentralisation mal entreprise par l'Etat s'est doublée au niveau de la Picardie d'une volonté maladroite de centralisation et de politisation des affaires régionales.

Nous ne ferons, en effet, une Région Picardie forte que si nous savons instaurer à tous les niveaux un climat de dialogue et de concertation qui fasse que la Région soit l'affaire de tous — élus — responsables économiques — citoyens — et non seulement un instrument politique asservi par une majorité.